

Note n°1

Transport, environnement, aménagement des territoires

Stratégies de planification

1. **Analyse des besoins de transport :**
 - **Données démographiques :** Étude des caractéristiques de la population (âge, emploi, habitudes de déplacement) pour identifier les besoins spécifiques de chaque groupe.
 - **Prévisions de croissance :** Utilisation de modèles de prévision pour estimer les futurs besoins en transport en fonction des tendances démographiques et économiques.
 - **Consultation des parties prenantes :** Implication des citoyens, des entreprises et des autorités locales dans le processus de planification pour recueillir leurs avis et assurer une prise de décision inclusive.
2. **Développement d'un schéma directeur :**
 - **Objectifs clairs :** Définition d'objectifs spécifiques en matière de durabilité, d'accessibilité et d'efficacité des transports.
 - **Intégration des différents modes de transport :** Planification coordonnée des infrastructures pour les transports publics, privés, cyclistes et piétons.
 - **Zones prioritaires :** Identification des zones nécessitant des améliorations urgentes ou des investissements dans les infrastructures de transport.

Développement des infrastructures

1. **Transports publics :**
 - **Extension et modernisation :** Développement de nouvelles lignes de métro, de tramway et de bus, ainsi que la modernisation des infrastructures existantes.
 - **Intermodalité :** Création de pôles d'échanges multimodaux où les usagers peuvent facilement passer d'un mode de transport à un autre (par exemple, de la voiture au train, puis au vélo).
 - **Accessibilité :** Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, avec des infrastructures adaptées comme des rampes, des ascenseurs et des véhicules accessibles.
2. **Mobilité douce :**
 - **Infrastructures cyclables :** Développement de réseaux de pistes cyclables sécurisées et de stationnements pour vélos.
 - **Zones piétonnes :** Création de zones piétonnes dans les centres-villes pour favoriser la marche et réduire l'utilisation de la voiture.
 - **Programmes de partage de vélos et de trottinettes :** Mise en place de services de vélos et de trottinettes en libre-service pour faciliter les déplacements de courte distance.

3. **Infrastructures routières :**

- **Fluidification du trafic :** Amélioration des routes existantes pour réduire les embouteillages, avec des voies réservées pour les véhicules de covoiturage et les transports en commun.
- **Gestion intelligente du trafic :** Utilisation de technologies comme les feux de signalisation intelligents et les systèmes de gestion du trafic pour optimiser les flux de circulation.
- **Sécurité routière :** Mise en place de mesures pour améliorer la sécurité, comme des passages piétons sécurisés, des zones 30 et des aménagements de protection pour les cyclistes et les piétons.

Soutien politique et financement

1. **Politiques incitatives :**

- **Incitations financières :** Subventions et aides pour l'achat de véhicules électriques, l'utilisation des transports en commun et la mise en place d'infrastructures vertes.
- **Régulations et normes :** Mise en place de réglementations strictes pour réduire les émissions de GES et favoriser l'utilisation de technologies propres.

2. **Partenariats publics-privés :**

- **Collaborations :** Partenariats avec des entreprises privées pour cofinancer et co-développer des infrastructures de transport, comme les bornes de recharge pour véhicules électriques.
- **Innovation et recherche :** Soutien à l'innovation et à la recherche dans le domaine des transports pour développer de nouvelles solutions technologiques et organisationnelles.

3. **Financements durables :**

- **Budgets dédiés :** Allocation de budgets spécifiques pour le développement des infrastructures de transport durable.
- **Financements européens :** Utilisation des fonds européens et internationaux pour financer des projets de transport multimodal et écologique.

Aménagement du territoire

1. **Urbanisme intégré :**

- **Zonage et densification :** Promotion de la densification urbaine pour réduire les distances de déplacement et favoriser les transports en commun.
- **Mixité fonctionnelle :** Développement de quartiers mixtes où les logements, les emplois et les services sont proches les uns des autres, réduisant ainsi la dépendance à la voiture.

2. **Espaces verts et corridors écologiques :**

- **Réseaux d'espaces verts :** Création de parcs, de jardins et de corridors écologiques pour améliorer la qualité de vie et encourager la marche et le vélo.
- **Protection de la biodiversité :** Intégration de mesures de protection de la biodiversité dans les projets de transport et d'aménagement urbain.

Participation citoyenne et sensibilisation

1. Campagnes de sensibilisation :

- **Information et éducation** : Campagnes pour informer les citoyens des bénéfices des transports durables et les inciter à adopter des modes de déplacement plus écologiques.
- **Événements publics** : Organisation d'événements tels que les journées sans voiture, les festivals de la mobilité et les ateliers de sensibilisation.

2. Engagement citoyen :

- **Consultations publiques** : Mise en place de plateformes de participation citoyenne pour recueillir les avis et les propositions des habitants.
- **Comités de quartier** : Création de comités locaux pour discuter des projets de transport et d'aménagement et assurer une meilleure prise en compte des besoins des résidents.

En adoptant une approche intégrée et collaborative, il est possible de développer des systèmes de transport qui sont à la fois durables, efficaces et équitables, répondant aux besoins des usagers tout en respectant l'environnement et en améliorant la qualité de vie urbaine.



*Commission Environnement – Syndicat Général des Transports
Centre Francilien*

